

Venelles *mag*

Le magazine de la Ville #98 • PRINTEMPS 2025

Les enjeux d'un développement équilibré de la ville

pp. 16 > 20

SÉCURITÉ Un 4^e cœur au label Ville prudente

PORTRAIT Les 10 nouveaux conseillers du CMJ

NOUVEAU L'application "Venelles dans ma poche"



• Toute l'actualité de votre ville sur venelles.fr
Facebook
et Instagram
Ville de Venelles



• Abonnez-vous à la newsletter de Venelles !



Vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir.
communication@venelles.fr

Retrouvez toutes les vidéos de votre ville sur notre chaîne YouTube en scannant ce QR code



• Couverture :
Les toits de la ville depuis Venelles-le-haut. ©Eric Vieu

Les publis les + likées sur les réseaux sociaux de la Ville



Les vœux du maire aux Venellois pour 2025



Conférence "accueillir les émotions de l'enfant"

Sommaire

RETOUR EN IMAGES

P. 4-7

Les événements marquants de fin décembre 2024 à début février 2025

VENELLES AVANCE

P. 8-15

- **Actualités** - Emplois saisonniers en mairie : postulez maintenant !
- **Développement durable** - Quand Venelles décarbone - Les zones d'énergies renouvelables
- **Sécurité** - Débroussailliez avant fin mai - Un 4^e cœur au label Ville prudente
- **Travaux et Grands projets** - Le point sur les chantiers
- **Enfance-Jeunesse** - La commune lance son Projet éducatif venellois
- **Solidarité** - Le Relais petite enfance "Les Pitchouns" est ouvert



DOSSIER

P. 16-20

Les enjeux d'un développement équilibré pour Venelles



ILS FONT LA VILLE

P. 21-24

- **Associations** - Zoom sur le Repair Café et les Jardins partagés
- **Portraits croisés** - Les 10 nouveaux jeunes conseillers du CMJ
- **Partenaires** - La nouvelle appli numérique pour Venelles développée avec la Métropole
- **Les tribunes des élus**



CA BOUGE

P. 25-28

- **Culture** - Des artistes en résidence à l'Étincelle
- **Agenda** - De mars à juin 2025



VENELLES PRATIQUE

P. 29-31

- Numéros utiles & Nouveaux professionnels
- État civil
- Carnet & Permanences
- Pharmacies - Collecte et tri des déchets



Venelles•Mag

Journal d'information municipale de la Ville de Venelles (Bouches-du-Rhône)

Directeur de la publication : Arnaud Mercier
Comité éditorial : Sylvie André, Martine Hénon, Bernard Rouby, Christiane Tchareklian
Rédacteur en chef : Anne-Claire Frieuh
Rédaction : Anne-Claire Frieuh, Chloé Jacquety, Clément Karoubi • **Conception graphique** : Audrey Dagnaux • **Photos** : Mairie de Venelles -

P. Diana, Eric Vieu
• **Impression** : CCI • Tirage 4500 exemplaires
• Dépôt légal à parution • **Remerciements au comité de relecture composé de** : Sylvie André, Angélique Chabot, Jocelyne Chaponneau, Clément Karoubi, Françoise Weller
Accueil Mairie : 04 42 54 16 16
Service Communication : 04 42 54 93 27
communication@venelles.fr





« Notre travail est, et sera, de développer et de préserver Venelles ! »

Édito

Maîtriser notre urbanisation

Lorsque vous nous avez fait confiance en nous plaçant aux responsabilités, une des premières mesures que nous avons prises a été de dénoncer le Plan Local d’Urbanisme (PLU) mis en place par nos prédécesseurs. Ce cap pour Venelles, fixé via de grands projets d’urbanisations et de forts objectifs de développement, ne s’inscrivait pas dans la vision de l’évolution équilibrée de notre village que nous avons partagée avec vous.

Si le déploiement d’une offre d’habitat est indispensable pour permettre aux enfants venellois de continuer de vivre sur la commune, il doit être raisonné et adapté à nos besoins. Maintenir notre identité rurale provençale et la dimension humaine de Venelles, c’est notre engagement.

Nous avons comme objectif d’être la ville du quart d’heure, où nous pouvons vivre, travailler, grâce à des alternatives à la voiture tout en ayant un accès facilité aux services de proximité et aux offres culturelles et sportives. Nous devons anticiper les défis de demain : les aléas climatiques, les réglementations à venir, la nécessaire modification de nos manières de se déplacer et de vivre... tout en restant une ville qui conserve son identité, ses traditions, sa qualité de vie et sa forte vitalité !

Nous souhaitons, à travers ce dossier, vous présenter plus en détails les actions que nous mettons en œuvre tous les jours pour atteindre ces buts, que nous menons toujours en concertation avec vous, au travers des visites de quartiers ou des réunions publiques. Que vous soyez résidents venellois ou acteurs économiques de la commune, nous continuerons de venir vers vous pour répondre à vos interrogations, recueillir votre avis et votre vision sur les projets que nous vous proposons.

A ce titre, votre participation est essentielle pour l’avenir de Venelles et nous vous donnons rendez-vous le 20 mai à l’Étincelle pour échanger avec l’équipe municipale !

Notre travail est, et sera, de développer et de préserver Venelles !

Bonne lecture !

Arnaud Mercier
Maire de Venelles
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Membre du Bureau et Président de Commission
à la Métropole Aix-Marseille-Provence



L'exploit ! Un immense bravo au boxeur Bruno Surace, pensionnaire du club venellois le NAPA, pour sa victoire par K-O face au numéro 2 mondial Jaime Munguia devant 30 000 spectateurs au Mexique le 14 décembre.



#Venelles sportive



Sport santé : 70 Venellois ont participé à la matinée découverte des activités adaptées. Un cycle sportif dédié a été mis en place dès janvier.



Sacré parcours pour le PAVVB ! Les ReBelles ont enchaîné les victoires en championnat de Ligue A féminine et se retrouvent à la 1^{re} place du classement à l'heure où nous écrivons ces lignes.



Le VBC bientôt en NM2 ? Les joueurs pros du club de basket, invincibles en 13 matchs, comptent bien monter en Nationale 2 le 17 mai prochain ... On croise les doigts !



6 représentations en janvier pour la saison culturelle : hip-hop, théâtre d'ombres, cirque dansé, musicologie et jazz ont enchanté près de 1 700 spectateurs de tous âges à l'Étincelle, dont 400 élèves associés à la programmation.



#Venelles Culturelle



Lecture par nature : joli succès pour la journée sur le thème de l'eau proposée aux petits Venellois dans le cadre de cette manifestation culturelle métropolitaine.



26 expositions depuis l'ouverture du pôle culturel, de quoi séduire tous les publics dont les seniors ici en visite avec le CCAS.



Végétalisation des écoles : Lancement du projet mené avec la Métropole pour reverdir les cours des établissements scolaires de la ville.

#Venelles en transition



À Venelles on décarbone ! Près de 250 personnes ont calculé leur bilan carbone en ligne afin d'aider la Ville à mesurer ses émissions de gaz à effet de serre pour pouvoir les réduire (lire p.10).



Commission des menus : parents et élèves associés aux discussions trimestrielles avec le Chef et la diététicienne



Renouvellement du CMJ : Bravo aux 10 membres du 2^e Conseil municipal des jeunes engagés pour 2 ans de travail et de projets pour la ville.



Continuer à concerter les habitants : comme lors de la réunion de point d'étape sur le chantier du quartier de la Reille.

#Venelles
participative



Des visites de quartier : le maire, les élus et les agents techniques à la rencontre des riverains, ici aux Logissons et au Ventoux.



Téléthon 2024 : encore un élan de solidarité remarquable de tous les acteurs locaux à Venelles avec 17 331 euros remis à l'AFM par l'AVAH le 7 février.



#Venelles engagée



© Annie Marquet



#Venelles animée



Salle comble à l'Etincelle pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et du Conseil municipal aux Venellois le 19 janvier.



Emplois saisonniers en mairie Candidatez avant le 11 avril !



Cet été, rejoignez les équipes des services techniques, administratifs, du centre aéré, du pôle culturel ou du parc des sports de Venelles. Plusieurs missions sont proposées à des jeunes dès 17 ans de juin à août et à partir du mois de mai pour le parc des sports. La Métropole recrute également pour ses piscines et ses services propreté et déchets. La fiche de candidature, téléchargeable sur www.venelles.fr, est à retourner, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation au service des Ressources humaines au plus tard le 11 avril 2025. Délai de rigueur...

  **Contact :** service Ressources humaines - 04 42 54 95 80
service.rh@venelles.fr - [dossiers sur venelles.fr](http://dossiers-sur-venelles.fr) : flashez ce QR code

Pompier volontaire Pourquoi pas vous ?



Contactez le Centre de secours de Meyrargues qui recrute des pompiers volontaires, pour connaître toutes les modalités et les conditions financières. Comme près de 200 000 hommes et femmes en France, soit 78% des sapeurs-pompiers de France, vivez un engagement quotidien au service des autres.

 04 42 63 60 30

Urbanisme Vos démarches simplifiées !



Pour rappel vous pouvez procéder à vos déclarations et demandes de permis directement via Internet : permis d'aménager ou de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux... Quelques clics suffisent pour déposer votre dossier via le guichet unique de dématérialisation des procédures d'urbanisme.

Moins de paperasse et plus d'efficacité !

A noter : les horaires d'accueil téléphonique du service Urbanisme sont désormais le mardi, jeudi et vendredi matin de 8h à 12h.

  **Accéder au guichet unique en ligne en flashant ce QR code**

Permis de conduire

Le coup de pouce du CCAS dès 15 ans

Les jeunes Venellois peuvent déposer une demande d'aide désormais à partir de 15 ans pour financer leur permis de conduire, sur conditions de ressources du foyer.

Rappel : le montant octroyé par le Centre communal d'action sociale est de 350€; en contrepartie le jeune bénéficiaire s'engage à travailler 35 heures dans un service de la mairie ou du CCAS.

 **CCAS - 04 42 54 98**
ccas@venelles.fr



Étude nationale INSEE en cours sur l'emploi Que savoir si vous êtes interrogé ?



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue chaque année une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Objectif : récolter des statistiques

précieuses permettant de nous comparer avec nos voisins européens et de fournir des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

Tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. La première étape consiste en la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile. La suite du questionnaire s'effectue par

téléphone ou sur Internet. Si vous avez été sollicité(e) ces dernières semaines par un enquêteur accrédité muni d'une carte, merci de participer à cette étude. Les réponses des enquêtés restent confidentielles ; elles ne servent qu'à établir des statistiques comme la loi le prévoit.

 d'infos sur le site de l'Insee.



Challenge 5000^e follower



**Suivez-nous sur Facebook et Instagram
@villedevenelles**
**Tentez de remporter deux places
de spectacle valables pour la saison
culturelle 2025/2026 à l'Étincelle en
devenant notre 5000^e abonné !**

Rejoignez nos communautés pour
suivre la riche actualité venelloise.

Nouveau !

Obtenez votre identité numérique certifiée à la mairie de Venelles !

La démarche permet aux administrés dès 18 ans disposant d'une carte d'identité au format carte bancaire (CNIE) et d'un smartphone compatible, d'obtenir son identité numérique, puis de la faire certifier en mairie. Le but ? Lutter contre la fraude à l'identité et simplifier les démarches administratives. Pour cela, vous pouvez désormais prendre rdv au service Etat-civil. Les agents municipaux ont été formés à cette nouvelle dématérialisation tout juste déployée par le Gouvernement.



Comment faire ?

- > Créer votre identité numérique avec l'application France Identité
- > Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité
- > Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC. L'application génère un QR code.
- > Vous rendre en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande.
- > Dans les 48h, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

 Infos : service Etat civil - Tél. : 04 42 54 16 16
service.population@venelles.fr ou en flashant ce QR code



Plus de place aux énergies renouvelables

Un levier pour la transition énergétique

La municipalité a avancé très concrètement avec les Venellois sur le sujet des énergies vertes, dans la droite ligne des exigences de l'Etat avec la loi APER*. Un travail en synergie réussi pour un accompagnement concret des projets !



La loi de 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables associe les collectivités à la planification énergétique, leur donnant un rôle central dans l'identification des zones propices à l'implantation d'équipements d'énergie verte. C'est dans ce cadre que Venelles a défini récemment des « zones d'accélération des énergies renouvelables » (ZAE nR). Une étape de plus dans le respect d'un engagement déjà inscrit dans l'Agenda 2030 de la Ville !

La commune a fait le choix de proposer aux habitants et professionnels du territoire de s'associer à cette démarche. L'objectif : leur permettre d'identifier

des espaces susceptibles d'accueillir leurs installations photovoltaïques par exemple.

La concertation a permis de cerner les possibilités mais aussi les contraintes de l'implantation de ce type d'activité énergétique. Les grands principes à retenir de ces échanges sont la protection des espaces naturels et le recours à des zones bâties comme les toitures des bâtiments et les parkings pour installer des équipements.

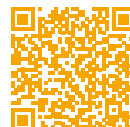
Si la biomasse, l'éolien et l'hydraulique font partie des énergies renouvelables c'est le solaire qui semble le plus logiquement adapté au terrain venellois. Une cartographie des zones

à privilégier pour accueillir de tels projets a donc été établie, intégrant la double nécessité d'encourager la production d'énergie verte et de préserver la biodiversité et le cadre de vie.

« Éviter l'installation de panneaux solaires dans les espaces naturels et agricoles est un point important qui a émergé durant la concertation. Nous avons décidé de ne pas autoriser d'installations éoliennes ou hydrauliques, et nous avons exclu les zones naturelles », souligne le maire Arnaud Mercier.

Ces ZAE nR joueront un rôle essentiel pour favoriser la transition énergétique à Venelles. En les identifiant très clairement, la commune enclenche une simplification administrative pour celles et ceux qui souhaitent contribuer au développement de ces énergies.

+ Bilan de cette concertation disponible sur venelles.fr ou en scannant ce QR code



* Loi APER n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable

En bref



• Pour un jardin + vertueux

Ne taillez pas vos haies et végétaux au printemps afin de protéger la nidification des oiseaux.

Pour rappel : la réglementation interdit de tailler les haies et les arbres entre le 1^{er} avril et le 31 juillet. Attendez plutôt fin août !



Décarbonation

Après le bilan, place à l'action

« Une démarche inédite ! Venelles est la seule commune à avoir engagé un bilan carbone si complet en impliquant ses habitants » annonce Nicolas Conrad, élu délégué au développement durable.

Conformément aux défis du volet environnemental de notre Agenda 2030, le coup d'accélérateur est donné sur les initiatives destinées à décarboner notre territoire. Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre de manière efficiente, il fallait déjà disposer d'un diagnostic. A cet effet, les données du bilan carbone de Venelles, issues de la concertation avec les habitants, sont en cours d'analyse.



L'état des lieux global mesure ainsi l'impact :

- des activités et équipements municipaux,
- de la circulation, en particulier celle liée à l'autoroute,
- des exploitations agricoles et de la zone d'activité,
- des habitudes de vie des habitants et des usagers de la commune.

Ce bilan ajustera le programme d'actions détaillées dans l'Agenda 2030 venellois pour décarboner la ville.

+ Participez à nos Ateliers de l'environnement "2 Tonnes" programmés à Venelles. Consulter l'agenda sur venelles.fr ou sur l'appli "Venelles dans ma poche"



DEFI#6



Le maire et les élus, comme ici Nicolas Conrad, ont guidé les Venellois dans le calcul de leur empreinte carbone.

Venelles en transition c'est aussi :

• Savoir rouler à vélo

Cinq classes de CM1 et CM2 des écoles des Cabassols et Marcel Pagnol ont déjà suivi ce programme d'apprentissage recommandé par l'Éducation nationale et le ministère des Sports. Il consiste à apprendre à rouler à vélo en sécurité sur la route. 139 élèves ont été encadrés par l'Association pour le développement des alternatives à la voiture dans le pays d'Aix (ADAVA) avec la collaboration de la police municipale de Venelles.

• Du sport + propre ! **DEFI#3**

Comment limiter son impact environnemental lors de l'activité physique ? C'est tout l'enjeu des actions de sensibilisation régulièrement menées par la Ville au parc des sports et auprès des clubs.

> Merci à tous les sportifs de veiller à trier leurs déchets, jeter leurs mégots dans les éco cendriers, ne rien laisser dans la nature, rester vigilants quant aux consommations d'eau et d'énergie dans les locaux mis à disposition. L'environnement est l'affaire de tous !

Sécheresse, économies d'eau

> Suis-je concerné/e par les restrictions ?

Eau souterraine

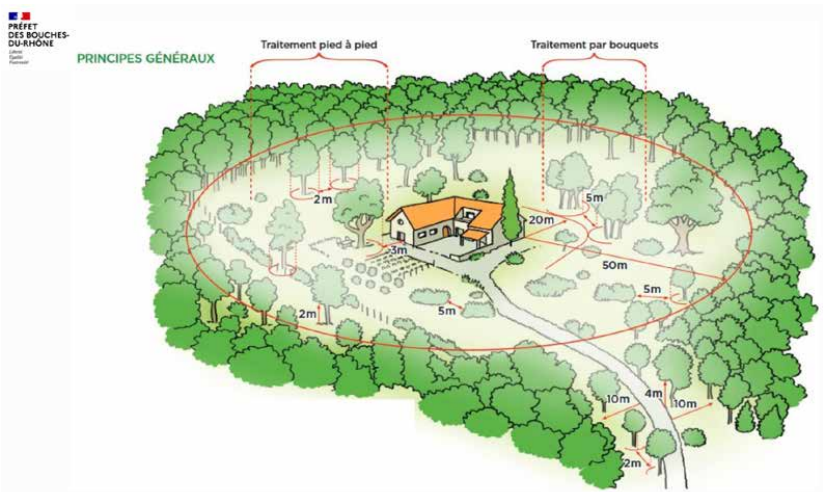
Eau superficielle

Eau potable

Je vérifie sur vigieau.gouv.fr

Débroussaillage obligatoire

50 mètres autour de votre maison



Cette Obligation légale de débroussaillage (OLD) doit être réalisée par tous les propriétaires **avant le 31 mai 2025**. Son non-respect est passible d’une amende de classe 4 (750€) ou 5 (1500€) ou de sanctions administratives. La commune peut décider, si nécessaire, d’effectuer des travaux d’office aux frais d’un propriétaire défaillant. En cas d’incendie, la responsabilité d’un propriétaire peut être engagée s’il n’a pas respecté les obligations de débroussailler.

Avec les périodes de sécheresse de plus en plus intenses renforçant le risque d’incendie, le débroussaillage des parcelles est vital ! Toute construction

privée située à moins de 200 mètres d’un massif forestier ou d’une garrigue, doit faire l’objet de débroussaillage sur un périmètre de 50 mètres autour.

+ d’infos sur les modalités des OLD en scannant ce QR code :



Label "Ville prudente"

Et de 4

Venelles gagne un cœur de plus ! Cette nouvelle distinction du label ville prudente a été remise officiellement aux représentants de la commune le 21 février. Elle souligne les efforts de sensibilisation aux dangers de la route et d’amélioration de la sécurité routière sur la commune. « Venelles

peut être fière de faire partie des 5% des collectivités labellisées 4 cœurs. C’est une belle reconnaissance de l’engagement de nos équipes de sécurité dans les actions de sensibilisation et de prévention y compris pour les mobilités douces » précise Philippe Dorey, adjoint délégué à la Sécurité.



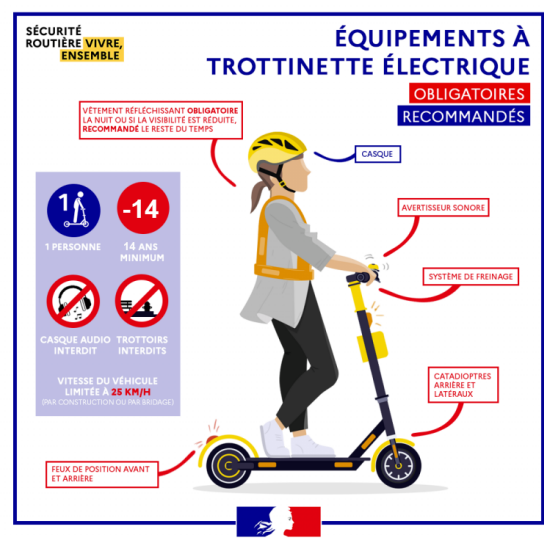
L’association Prévention Routière avait déjà distingué la Ville en lui attribuant trois cœurs en 2022 : seules 10 communes de 5 à 10 000 habitants avaient alors obtenu ce niveau.

Pour rappel

Attention au refus de priorité aux piétons : - 6 points

Depuis 2019, les automobilistes et les deux-roues qui ne laissent pas traverser les piétons sur un passage protégé peuvent être sanctionnés d’un retrait de six points sur leur permis de conduire et de 135 € d’amende (article R 415-1 du code la route). La constatation de cette infraction peut se faire par simple vidéo-verbalisation.

Trottinettes électriques : pas sur les trottoirs ! Les engins de déplacement personnel motorisés sont interdits sur les trottoirs. Leurs usagers sont tenus de ne pas dépasser 25 km/h et d’être assurés. Les cyclistes aussi doivent rouler sur la route et laisser les trottoirs aux piétons. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les accotements, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.



Promenez-vous dans les bois

En forêt venelloise, ce sont plusieurs aménagements adaptés à tous avec un revêtement roulant qui sont progressivement réalisés. Au parc des sports avec les sentiers "Arsène" ou tout récemment au quartier de la Bosque, des nouveaux sentiers et cheminements permettent désormais de se balader en toute sécurité au cœur de notre patrimoine naturel.

À pied, avec poussette, à vélo, en fauteuil pour personne à mobilité réduite... les circulations douces sont facilitées ! Au parc des sports, des bancs ont été installés le long de l'itinéraire "Arsène Oxygène" pour agrémenter la promenade. Avenue de la Farigoule vers le parc des Faurys, en plus des trottoirs et du nouveau chemin de balade, de nouveaux emplacements de stationnement en revêtement perméable ont aussi été aménagés.

Co financeurs :



Des cours plus vertes



Le programme de végétalisation des cours de quatre écoles de Venelles a démarré. Soutenu par la Métropole Aix-Marseille-Provence, il s'inscrit logiquement dans les 140 actions de l'Agenda 2030 de la Ville. Redonner sa place à la nature dans les cours pour les écoliers, c'est tout l'enjeu de cette initiative, présentée aux parents d'élèves en réunion publique fin janvier. Les experts vont travailler avec la mairie et les usagers sur les aménagements qui seront adaptés à chaque lieu. La concertation avec l'école pilote des Cabassols se déroule jusqu'à juin. Les enfants participent aux réflexions via des ateliers pédagogiques leur permettant d'exprimer leurs propositions sur leur façon de "vivre leur cour d'école".

Co financeurs :



Au futur parc d'activités du Verdon



Après la création d'une voie de desserte ces derniers mois, c'est la reprise de l'allée du Verdon que la commune achève, le long du parking d'Intermarché. « *De quoi donner une cohérence à la circulation, aux accès piétonniers et, globalement, à l'agencement de l'ensemble du quartier en devenir* » explique Alain Quaranta, adjoint délégué aux grands travaux. Les trottoirs existants ont été rénovés à l'aide d'un revêtement coloré et perméable facilitant l'absorption des eaux de pluie.



Et aussi

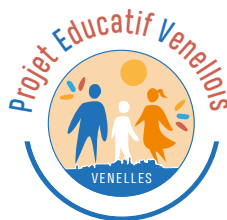
Le chantier quartier de la Reille

La réorganisation du site progresse vite ! Pour suivre les avancées de ce projet d'envergure, rendez-vous sur venelles.fr.

Bientôt une 8^e aire de jeux

C'est dans le quartier de la Pomme de Pin que seront prochainement installés des équipements ludiques pour les enfants de 1 à 8 ans. Fabriqués en bois de robinier, ils seront implantés sur un sol en copeaux de bois. Glisse, grimpe, équilibre, jeux à ressort, balançoire composeront cette aire sécurisée et fermée par un portillon.

Projet Educatif Venellois C'est parti !



Le Projet éducatif venellois (PEV) est lancé ! Ce programme va renforcer, développer et dynamiser les services destinés aux jeunes et aux familles.



LE PEV englobe l'éveil culturel et citoyen, l'optimisation du périscolaire, l'accompagnement des familles

Participer à construire une communauté impliquée, solidaire et tournée vers l'avenir : c'est véritablement l'objectif du projet éducatif venellois (PEV). « *Le PEV incarne la volonté de faire de Venelles une ville où chaque enfant peut grandir, s'épanouir et s'engager dans des projets auxquels il est attaché* » résume Cassandra Dupont, adjointe déléguée à la jeunesse.



Tout en s'inscrivant dans une stratégie d'optimisation des dépenses, cette feuille de route sur les équipements et les services pour les jeunes est élaborée en concertation avec les parents, les acteurs éducatifs et associatifs.

Depuis l'an dernier, des démarches sont menées pour simplifier et faciliter les échanges avec les

familles. La fusion des services scolaire et jeunesse a permis de créer un guichet unique. Le développement récent des moyens de communication via le module d'Educartable "Edumooov" et une lettre d'information mensuelle conforte le dialogue.

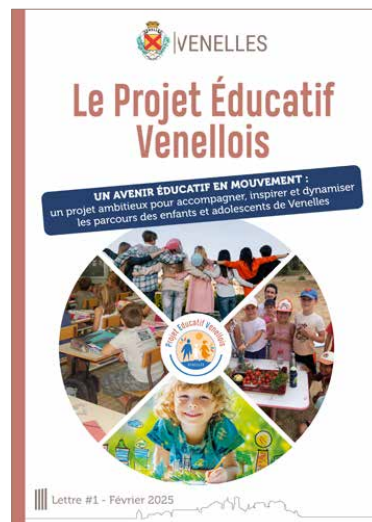
A l'automne, la municipalité a invité les familles à une série d'ateliers pour recueillir leurs attentes et nourrir l'offre éducative de la commune. « *Il en découle plusieurs actions déjà engagées ou en cours de déploiement comme l'accueil mutualisé des adolescents, la végétalisation des cours d'école, les études dirigées ou les sorties échelonnées dans les écoles élémentaires* » détaille Denis Ruiz, élu délégué à l'Éducation.



Avec le PEV, Venelles est

résolument engagée dans une politique éducative qui englobe aussi des enjeux de société comme l'éveil à la citoyenneté, la transition écologique ou encore l'inclusion.

+ Plus de détails sur le PEV dans la plaquette 4 pages jointe à ce Venelles Mag.



La Maison des Pitchouns

Un lieu d'échange et d'information

Le dispositif d'accompagnement municipal relatif à la petite enfance est déployé depuis fin 2024. Il répond à une vraie attente des parents de tout-petits et offre un point d'entrée unique.



Au sein du nouveau Relais petite enfance (RPE), Perle Saintilan guide les familles et les professionnels du secteur sur les modalités d'accueil des 0-3 ans. Son expérience de terrain - éducatrice de jeunes enfants, directrice de crèche, responsable de RPE, puis formatrice - est un sérieux atout pour répondre à toutes les questions sur les modes de garde ou sur les conditions exigées pour travailler dans ce domaine. Après quelques semaines de prise de fonction dans les bureaux du Centre d'action sociale de Venelles,

c'est désormais à la Maison des Pitchouns qu'elle accueille parents et assistant(e)s maternel(le)s. Perle aide les familles à trouver des solutions de garde adaptées à leurs besoins, les accompagne dans leurs démarches administratives au début et en fin d'un contrat d'assistante maternelle. « Ce Relais petite enfance est un élément clé dans le soutien apporté aux familles et aux professionnel(le)s de la petite enfance. Nous souhaitons que cet espace de soutien, d'information et de médiation contribue à la qualité de l'accueil des enfants et au bien-être des familles » résume Denis Ruiz, élu délégué notamment à la Petite enfance.

La Maison des Pitchouns constitue aussi un point de rencontre privilégié pour les assistant(e)s maternel(le)s qui peuvent y suivre des formations et participer à des ateliers ludiques avec les enfants qui leur sont confiés.

+ Ouvert sur rdv le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 8h30 à 12h. Parc Velenna - bâtiment C - 4 avenue Maurice Plantier - 06.22.00.87.18 rpe.pitchouns@venelles.fr



Inauguration le 27 février avec le maire Arnaud Mercier, les élus de Venelles, de St Marc Jaumegarde, de Vauvenargues, le 1^{er} vice-président et le directeur général de la CAF 13, en présence d'assistantes maternelles.

Le saviez-vous ?

Le CCAS peut vous aider

Des difficultés financières ? Parents, seniors, demandeurs d'emploi... : n'hésitez pas à formuler votre demande de soutien auprès de l'équipe du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville.

- Aides ponctuelles pour régler des factures du quotidien
- Aides pour le règlement de la cantine.

L'étude des dossiers se fait de manière individualisée et anonyme.



+ CCAS - 04 42 54 98 00
ccas@venelles.fr



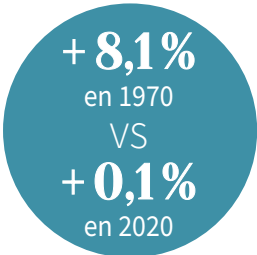
Ambition et équilibre pour une ville durable

Une commune à l'esprit de village préservé, harmonieuse et tournée vers l'avenir : tel est le défi du développement maîtrisé et concerté de Venelles. Avec en ligne de mire : une ville qui offre services et infrastructures pour y vivre et travailler.

La municipalité veille à mettre en œuvre des projets dimensionnés aux besoins des habitants, à rénover les équipements publics et à promouvoir des solutions visant à réduire la dépendance à la voiture. Elle s'attelle aussi à conserver son attractivité pour maintenir une activité économique dynamique et un haut niveau de services tout en préparant Venelles à se montrer résiliente face aux enjeux énergétiques et climatiques.

Depuis les années 60, Venelles a connu une forte croissance démographique, atteignant environ 8 500 habitants aujourd'hui, avec l'arrivée de l'autoroute et l'attrait du pays d'Aix- en-Provence. La densité moyenne est passée de 75 à 410 habitants par km².

Le chiffre :



Ce sont les taux de variation annuelle de la population dans les années 70 et aujourd'hui

Bien que la population continue de croître, cette progression est très lente. Ce ralentissement s’inscrit dans un contexte marqué par une recomposition des familles, une baisse de la natalité avec pour conséquence directe la fermeture d’une classe l’an dernier et la menace d’une nouvelle fermeture.

Une population qui se stabilise

« Cette situation impose d’engager une solide réflexion sur le renouvellement démographique afin de préparer l’avenir et conforter nos projets d’aménagements, notamment en termes de logements sur la commune. Nous sommes confrontés à une évolution de la cellule familiale. De plus en plus de personnes seules habitent dans de grandes superficies. Des familles se recomposent. Des jeunes adultes entrant dans leur vie active sont désireux de vivre dans la ville de leur enfance. C’est pour cela que nous travaillons sur une offre d’habitat, accessible à tous, tout en maîtrisant notre urbanisation » analyse le maire, Arnaud Mercier. Les aménagements des nouveaux quartiers de vie et d’activité devraient répondre à ces enjeux.

Une offre de logements à repenser

« Il s’agit de pallier le manque de logement pour les Venellois mais pas à n’importe quel prix. Pour recréer une chaine du logement équilibrée, nous devons proposer du logement social, de l’habitat à loyer modéré, pour des primo accédants et du logement

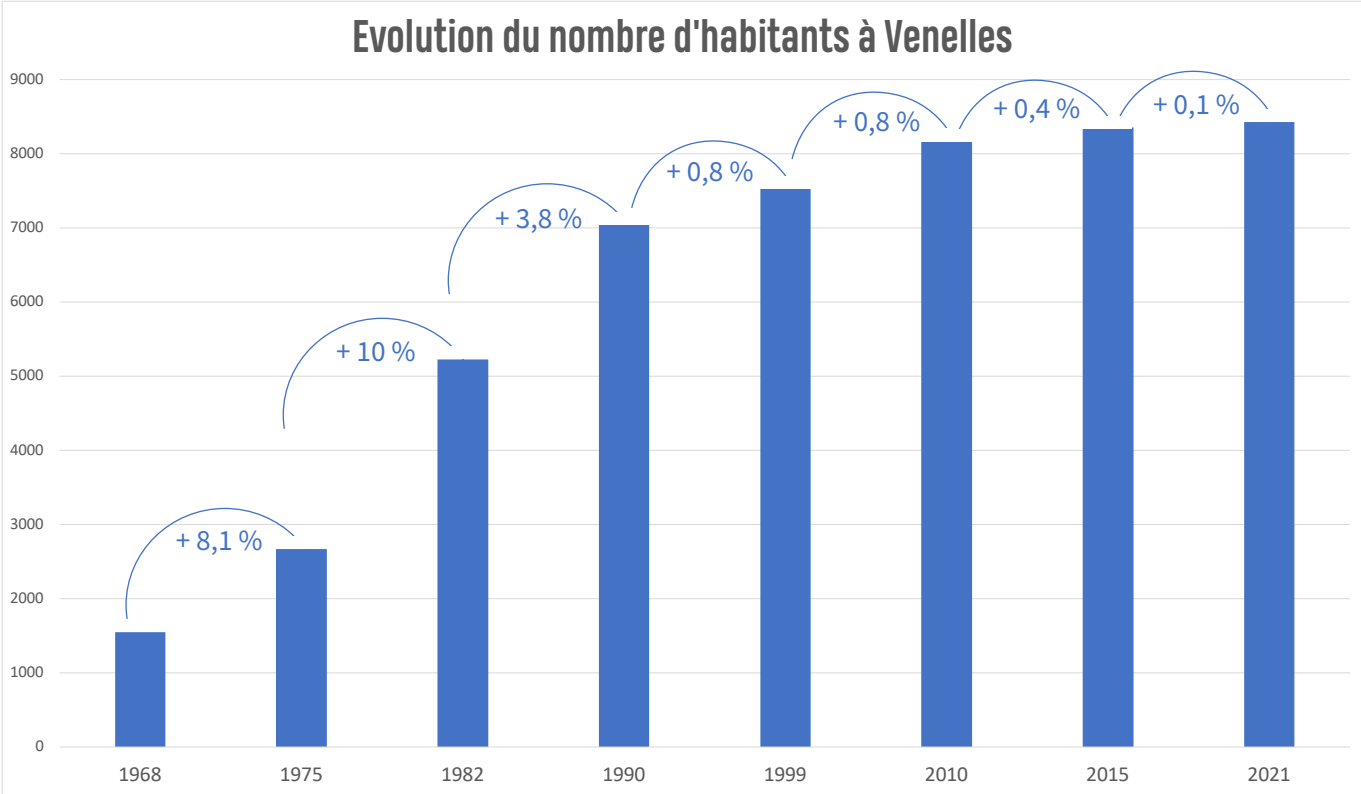
à prix maîtrisé et libre » poursuit Arnaud Mercier. La marge de progression est conséquente puisque l’on dénombre seulement 6% de logements sociaux à Venelles . A ce titre, la commune est toujours redevable de pénalités d’environ 220 000 euros par an à l’Etat, conformément à la loi Solidarité et renouvellement urbain. Les derniers projets de logements aidés remontent à 2014 et 2022, quartier Arborescence / Grands Puits et aux Michelons. Comme pour tous les projets en cours de réalisation, ces programmes sont associés à l’ouverture de structures et de services de proximité, comme une crèche, un pôle santé et un Relais petite enfance dans le nouveau quartier des Michelons.

Vivre-ensemble

Les réductions notables du nombre de logements de certains aménagements témoignent de la volonté de maintenir un cadre de vie harmonieux sur la commune. À ce titre, les engagements pris sont clairs : ne pas urbaniser dans la plaine agricole à l’ouest de l’autoroute, valoriser le patrimoine, promouvoir le développement durable et respecter les contraintes architecturales. Ainsi, la stratégie vise à continuer de structurer la ville autour de trois polarités :

- Le centre-ville avec le cœur historique à Venelles-le-Haut jusqu’au quartier des Logis,
- La zone d’activités au sud,
- Le parc des sports au nord-est.

¹ Dernier rapport Insee téléchargeable sur le site via ce QR code



S'agissant du centre-ville, la dynamique enclenchée consiste à favoriser l'implantation d'activités. Le réaménagement de la salle des fêtes en école de danse et celui de l'ancienne bibliothèque en salle de boxe sont un début. Les initiatives pour renforcer la vitalité du centre-ville se poursuivent. C'est tout l'enjeu de la politique foncière menée avec l'acquisition de la "maison Laurin" destinée à devenir un tiers-lieu où les Venellois pourront se retrouver pour participer à des animations tout public comme par exemple le Repair Café.

Côté sud, l'objectif est de faire évoluer la zone en "parc d'activités". Ce nouvel équilibre recherché est encouragé par le coup de frein donné à l'implantation de surfaces commerciales supplémentaires au sud de la voie ferrée. Le projet Verdon qui est en cours de réalisation s'inscrit dans cette dynamique. Un peu plus haut, il est notamment prévu de déplacer la déchetterie de son emplacement actuel ; les discussions se poursuivent avec la Métropole.

En faisant l'acquisition de terrains le long de la rue Madeleine Bonnaud, la Ville entend sécuriser sa maîtrise foncière pour la réalisation de futurs équipements publics. Ici, sont imaginés une résidence seniors autonomie, un pôle santé d'urgence, un groupe scolaire et un collège privé.

Pouvoir vivre sereinement à Venelles et y travailler

L'évolution relative aux habitudes de déplacement est un élément structurant. Depuis 2019, l'enquête menée par l'AUPA² et le CEREMA³ révèle que de plus en plus de Venellois travaillent sur la commune. Preuve en est la diminution du nombre de trajets qui sont passés de 49 000 à 45 000 par jour entre 2009 et 2019. Mais la grande majorité de ces derniers s'effectuent toujours en voiture individuelle (82%). C'est un sujet central dans les réflexions d'aménagement. L'enjeu est de réussir à développer des infrastructures favorisant les déplacements à pied et à vélo dans un espace public contraint et de changer les comportements. La Ville s'attache parallèlement à soutenir les projets portés par ses partenaires, Métropole, Conseil régional, Vinci Autoroutes ou SCNF notamment pour faire ouvrir une halte ferrée et aménager un pôle multimodal permettant de passer facilement d'un mode de transport à un autre, voiture/bus ; bus/vélo... Les études pour disposer d'un bus à haut niveau de service (BHNS) pour relier Aix-en-Provence et Marseille sont également engagées.

² Agence d'urbanisme Pays d'Aix-Durance

³ Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement



Venelles-le-Haut : le coeur de village historique

Les règles d'urbanisme

Sur une commune, il existe plusieurs règles pour encadrer la localisation, la construction et la desserte d'habitations, leur implantation et, en particulier, pour préserver les sites et les paysages naturels, agricoles ou urbains.

- **Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)**

Ce document porté par la Métropole rassemble les règles et autorisations d'aménagement, d'urbanisme et d'utilisation des sols.

- **Le code de l'Environnement**

Cet ensemble de textes juridiques régit le droit de l'environnement et vise à protéger la nature, la biodiversité, la santé humaine et le patrimoine culturel. Des études d'impact environnemental sont exigées selon la taille des projets, garantissant ainsi la protection des espèces et des milieux naturels.

- **Le coefficient de biotope par surface (CBS)**

Il définit la proportion des surfaces favorables à la nature, dites surfaces éco-aménagées, par rapport à la surface totale d'une parcelle.

- **Le coefficient de perméabilité**

Ce calcul est indispensable aujourd'hui pour les projets d'aménagement. Il mesure la perméabilité du sol et permet d'évaluer le temps que mettra l'eau à s'infiltrer dans le sous-sol. À Venelles, l'exigence va au-delà de la réglementation habituelle.

- **Le CRAUP**

Le cahier de recommandations architectural urbain et paysager est un guide pratique à destination de tous les porteurs de projets de construction et d'aménagement – architectes, urbanistes, promoteurs immobiliers – et plus généralement toute personne concernée par les questions d'urbanisme à Venelles.

- **Un quota de logements sociaux** est imposé par la législation dans tout nouveau programme d'habitat.



Emplacement des futurs éco-quartiers au nord de la ville

La sécurité est un autre facteur d'attractivité pour les habitants. Si les actions conjuguées de la police municipale et de la gendarmerie ont déjà permis l'obtention du 4^e "cœur" au label Ville prudente, la commune œuvre à l'implantation de la nouvelle caserne de gendarmerie dans le quartier des Faurys. Son chantier débutera au second semestre 2025 et durera 18 mois. Outre l'accueil de 27 gendarmes avec leur famille, les loyers versés par l'État constitueront à terme des recettes pour la collectivité.

Enfin, développer la ville c'est savoir anticiper l'avenir. Les projets d'infrastructures venelloises s'inscrivent dans la démarche de concertation "Venelles en transition". En s'inspirant du concept des "Villes du quart d'heure", tout aménagement doit prendre en compte les enjeux liés au réchauffement climatique.



Une plaine agricole protégée

Les futurs projets d'aménagement à Venelles

• Le Verdon en cours de construction

- Des locaux d'activités tertiaires
- Une résidence destinée à favoriser l'implantation de jeunes actifs passe de 56 à 33 appartements pour proposer des logements de plus grande surface et de meilleure qualité pouvant intéresser des primo accédants et des parents d'enfants en bas âge.

• L'éco-quartier Vauclaire à venir

- 75 logements dont 30 en social
- L'espace foncier racheté par la Commune à l'Établissement public foncier Paca permettra de constituer des logements mis en location par la commune. Ce projet sera très prochainement présenté en réunion publique.

• L'éco-quartier de Fontrompette à venir

Ce projet porté par la Métropole Aix- Marseille-Provence prévoit la réalisation de 180 habitations ainsi qu'une ferme pédagogique et un groupe scolaire.

• Projet Grande Vigne, quartier des Figuerasses

Il est prévu une opération d'une dizaine de lots d'habitations individuelles et collectives portée par la commune.



3 questions à

Marie Sedano, adjointe déléguée à l'urbanisme

Marie Sedano, pourquoi prévoir de nouvelles habitations à Venelles ?

Le manque de logements adaptés aux besoins des habitants est réel. Il est intimement lié à une évolution de la vie familiale. Des séparations interviennent, les jeunes quittent le domicile de leurs parents le temps de leurs études avant de s'installer à Venelles avec leur famille. Pour répondre à ces attentes, la municipalité calibre les projets conformément aux engagements pris dans le PLUi. C'est ainsi que tous les programmes initiés dans les années 2000 ont été fortement ré étudiés. Par exemple, nous avons baissé à 280 le nombre d'habitations des deux projets Vauclaire et Fontrompette, là où plus d'un millier avait été projeté dans le cadre de la Zone d'aménagement différé (ZAD-ITER) instituée par le Préfet au nord

de Venelles dans les années 2010. De même, le nombre de logements a été réduit des deux-tiers pour le projet "Grande vigne" aux Figuerasses, tout comme aux Faurys où seront aménagés près de 40 logements autour de la nouvelle caserne de gendarmerie au lieu de 70.

Venelles est-elle un modèle de ville de vivre-ensemble ?

Les efforts conjugués de tous les acteurs de notre commune permettent en effet d'avoir fait de Venelles une petite ville à taille humaine qui rassemble toutes les générations dans un cadre de vie harmonieux et protégé. Pour cela, chaque projet de construction est scrupuleusement examiné pour qu'il réponde à nos objectifs d'équilibre, de qualité de vie, de développement économique, d'offre de services et de protection de l'environnement.

Quels sont les prochains enjeux d'aménagement ?

Cadre de vie, biodiversité et circulations douces sont les fils rouges des éco-quartiers qui s'élaboreront en concertation avec les habitants. Les futurs aménagements et équipements publics s'inscriront dans la continuité urbaine de Venelles. Ils permettront aux jeunes Venellois de s'installer dans une ville qu'ils affectionnent et aux seniors souhaitant rester à Venelles de quitter leur maison pour une habitation plus adaptée à leur quotidien.



Le Repair Café

Réparer plutôt que jeter !



Lancé sous l'impulsion des Venellois Natercia et Christophe Fulconis, le Repair Café accueille des bénévoles qui se regroupent un samedi après-midi par mois à l'Étincelle lors d'ateliers

éphémères pour aider à réparer des objets gratuitement. Ses missions : favoriser le réemploi, participer à la réduction des déchets, transmettre des savoir-faire, développer les liens et les échanges entre les citoyens, sensibiliser le public aux alternatives du "tout jeter" et les accompagner dans le changement de leurs pratiques. Un grille-pain défectueux ? Un vélo cassé ? Une bouilloire en panne ? Une perceuse inefficace ? Un fermoir de fermeture éclair HS ? Venez leur donner une seconde vie !



Trois mois après sa création, l'association compte plus de 30 adhérents. En 3 sessions, les bénévoles ont déjà guidé 70 personnes dans la réparation de leurs objets.

Prochains rendez-vous : 15 mars, 19 avril, 17 mai et 21 juin.

+ Repair Café Venelles
2 rue du 8 mai 1945
repaircafevenelles@gmail.com
06 29 86 05 04 / @repaircafevenelles
sur Instagram et Facebook



Les Jardins partagés

Une association qui dépose !

Les jardins partagés de Venelles ont été inaugurés en 2018. Des parcelles potagères sont mises à disposition des habitants de la commune ne disposant pas de jardin. La culture y est exclusivement bio. L'esprit collaboratif et une ambiance conviviale sont les composantes essentielles de son fonctionnement. Les 3 000 m² sont découpés en

une cinquantaine de parcelles de 20 à 50 m², exclusivement dédiées au jardinage et à la production de fruits et légumes pour les adhérents. L'association "Le Potager Partagé" en assure la gestion depuis l'ouverture et les jardiniers amateurs y trouvent leur bonheur !

+ Les Jardins partagés
Rue de la gare
potagerpartagevenelles@gmail.com



En bref

Bienvenue au Photo Club de Venelles (PCV)

L'association souhaite favoriser les rencontres amicales entre photographes amateurs ou novices désireux d'échanger idées et connaissances dans tous les domaines de l'activité photographique.

Baptisée le Pixel Club, l'association offre la possibilité de travailler, de sortir réaliser des reportages sur différentes thématiques...

Des stages et formations sous forme de cours théoriques et pratiques, des manifestations culturelles et des expositions pourront être organisés.

+ photoclubdevenelles@gmail.com



Vous aimez les chats ?

L'association de protection animale "Venelles Chats" recherche son / sa nouveau/elle président/e pour poursuivre la mission de prise en charge, nourrissage, stérilisation, placement et sauvetage de chats errants. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la police municipale de Venelles.

+ Infos : Police municipale
Tél. : 04 42 54 93 40
police@venelles.fr



CMJ #2

10 jeunes prêts à faire bouger Venelles !

Mi-janvier, l'ambiance était solennelle dans la salle des mariages. Dix jeunes de 9 à 14 ans expliquaient les raisons de leur engagement avant de revêtir leur écharpe tricolore. Tous sont mobilisés pour défendre leurs propositions au sein du nouveau Conseil municipal des jeunes.



Le CMJ #2 a été officiellement installé le 11 janvier 2025

Jeune fille volontaire, **Maëlys Argence**, en 4e au collège de la Chesneraie, est bien déterminée à contribuer à des projets qui lui tiennent à cœur et entend « représenter les jeunes de la commune ». Nul doute qu'elle saura puiser dans les aptitudes qu'elle développe avec la boxe et la danse pour atteindre ses objectifs. Amatrice de théâtre, elle aime lire, jouer aux jeux vidéo et les sorties entre amis.

Déjà membre du précédent CMJ, **Thaïs Arribé** se lance avec le même enthousiasme dans ce deuxième mandat. Elle souhaite continuer à être la porte-parole de sa ville et poursuivre l'organisation des Rencontres des CMJs initiées l'an passé. « Cette journée d'échanges avec des Conseils municipaux de jeunes d'autres villes est une formidable occasion de croiser nos points de vue, de débattre de nos projets respectifs ».

L'environnement est plutôt le cheval de bataille d'**Arthur Caizergues** en 3e au collège Nina Simone et d'**Aurélien Fernand**, collégien à la Chesneraie. Délégué de classe depuis la 6e, Arthur est actuellement président du Conseil

de vie collégienne. Pratiquant le Jiu-jitsu brésilien, il est également passionné par le sport et les voyages. L'un de ses objectifs serait de développer des modes de transport plus durables. De son côté, Aurélien est passionné par le scoutisme et la nature. Il souhaite mettre en place des actions pour préserver la biodiversité.

Ils sont plusieurs à s'intéresser aux thématiques liées à la jeunesse. Comme **Rihem Boualem Ollivier**, en 6e à la Chesneraie, qui a de multiples passions : golf, natation, danse, et piano. Durant son mandat, elle projette de mettre en place des interventions dans les écoles pour sensibiliser les enfants à des sujets importants tels que le harcèlement.

Le judoka **Sacha Larousse**, en 5e au collège Nina Simone, a choisi lui aussi de renouveler son mandat dans le but de partager son expérience avec les nouveaux jeunes conseillers. Il souhaite réfléchir avec eux aux améliorations qui pourraient être apportées pour les jeunes.

Artiste dans l'âme, **Clara Mattio**, en CM2 aux Cabassols entend « apporter ses idées, échanger avec les autres et leur donner le sourire ! ».

Féru de sport et de jeux vidéo, **Rayan Ouasli**, en 4e au collège Nina Simone, souhaite, quant à lui, développer des événements eSport pour rassembler les jeunes autour de cette discipline ludique.

Elèves à l'école des Cabassols, **Augustin Blanc** et **Anthoine Fons Garcia**, partagent la même envie de mieux comprendre comment fonctionne la vie publique. Fervent amateur de basket et de chant, Augustin s'inscrit dans les pas de son grand-père, lui-même conseiller municipal dans une autre commune. Il aspire à contribuer, à son échelle, à l'amélioration de la vie à Venelles. Tandis qu'Anthoine, jeune créatif qui aime le VTT, le théâtre et le dessin, voudrait comprendre comment le maire travaille avec ses élus.

Ces dix jeunes conseillers sont déterminés à passer à l'action. Leur enthousiasme et leur créativité promettent deux années fructueuses au service de leur ville !



L'application « Venelles dans ma poche »

Pour un quotidien simplifié et connecté.

Facile, utile, indispensable ! Avec ce nouvel outil digital, accédez aisément à de nombreux services et informations. Une application développée avec la Métropole dans le cadre du projet numérique "L'usine à sites".*

Tout Venelles, et bien plus, dans votre poche en seulement quelques clics ! La nouvelle application offre un accès rapide aux principaux services gérés par la Ville et ceux de la Métropole.

« En choisissant Venelles comme commune de préférence dans l'application "Ma Métropole dans ma poche" vous profitez d'un contenu adapté à vos besoins. La démarche menée par la Métropole permet d'offrir une plus large palette de services tout en rationalisant

et mutualisant les dépenses de conception et de développement d'une application à l'échelle du territoire » explique Thibault Demaria, élu venellois délégué aux nouvelles technologies.

* L'usine à sites : une offre de services numériques clés en main proposés aux communes de la Métropole AMP pour un site web et une application smartphone dédiés à leurs administrés.

> Accéder aux services de proximité et infos utiles à Venelles assurés par la commune

- Menus des cantines
- Horaires des services municipaux
- Programme des spectacles et animations de l'Étincelle
- Annuaire des associations et professionnels implantés
- Agenda événementiel
- Coordonnées d'urgence...

> Mais aussi aux services gérés par la Métropole à Venelles

- Horaires des bus
- Informations sur le Centre aquatique Ste Victoire
- Horaires de la déchetterie
- Emplacement des bornes de recharge électrique
- Réservation d'enlèvement de vos encombrants
- Commande de composteur ou de bac de tri...

Mode d'emploi

- 1- Télécharger l'application "Ma Métropole dans ma poche".
- 2- Cliquer sur le menu, sur l'écran d'accueil.
- 3 - Dans "Ma commune", sélectionner Venelles dans la liste proposée.
- 4- S'enregistrer en saisissant une adresse mail et un mot de passe.

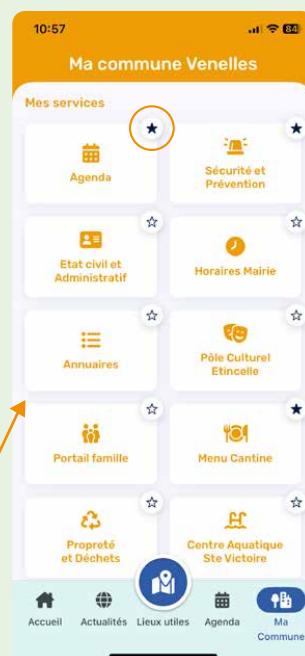
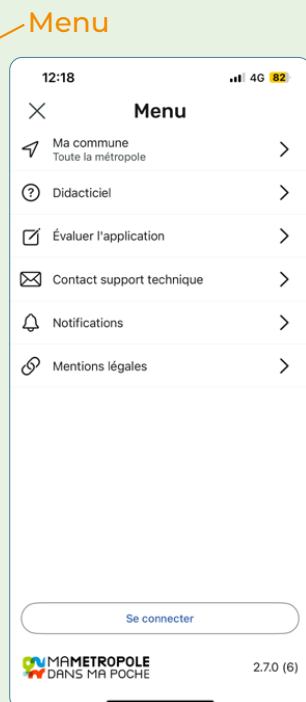
5 - Possibilité d'ajouter les services et les événements préférés pour les consulter plus rapidement.

Le petit plus : Il est désormais possible de signaler des situations comme des dépôts sauvages, des déchets qui débordent, une fuite d'eau sur la commune...

+ A télécharger sur
Apple Store ou Google Play



Vous êtes guidés dès votre première connexion (didacticiel)



MAJORITÉ MUNICIPALE

L'équipe

74 nouveaux habitants en 6 ans. C'est le chiffre annoncé par l'INSEE lors de sa dernière enquête concernant la population venelloise. Il est le témoin de l'évolution constatée de nos modes de vie et de la cellule familiale. Comme leurs parents qui héritaient généralement de la maison familiale, les enfants de la nouvelle génération aspirent à accéder rapidement à la propriété et souhaitent fonder leur propre foyer. Nous devons leur donner la possibilité et les moyens de le faire : permettre aux jeunes Venelloises et Venellois de s'installer durablement dans leur commune !

C'est le sens de notre action depuis que nous sommes aux responsabilités : mener une politique de l'habitat tournée avant tout vers les Venellois. La construction de nouveaux logements est une nécessité pour maintenir notre population et notre dynamisme.

Cette action doit se faire en tenant compte de multiples facteurs ; la nécessaire préservation de notre environnement, de l'esprit de Venelles, mais également des réglementations qui nous sont imposées. Quand la législation nationale souhaite construire la ville sur la ville, mettre fin aux logements individuels au profit du collectif, nous travaillons pour maintenir tant que

possible des habitats individuels dans la majorité de nos projets, à l'instar de ceux de Fontrompette et de Vauclaire. Nous nous inscrivons dans une politique de rapprochement des objectifs de la loi SRU, portant sur les logements sociaux, mais de manière raisonnée : à destination des Venellois, de nos seniors ou pour favoriser la création d'emploi sur la commune.

Voilà la mission de l'équipe municipale : trouver l'équilibre permettant la préservation de Venelles en intégrant les évolutions de nos modes de vies et les enjeux et contraintes liés à notre territoire. Assurer le maintien de notre population en garantissant aux jeunes la possibilité de s'installer sur la commune tout en encourageant le dynamisme économique qui nous assure de ne pas être une « ville dortoir ».

Liste « VENELLES POUR VOUS »

Arnaud MERCIER, Françoise WELLER, Alain QUARANTA,
Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT,
David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY,
Gisèle GEILING, Christiane TCHAREKLIAN,
Martine HENON, Alain SOLAZZI, Brigitte CORDARO, Denis RUIZ,
Dominique ALLIBERT, Valérie BUSO, Sylvie ANDRÉ,
Virginie GINET, Lionel TCHAREKLIAN, Jean-Charles FIARD,
David FERNANDEZ, Nicolas CONRAD,
Thibault DEMARIA, Olivier BRUN, Joseph TORCHIO

OPPOSITION MUNICIPALE

À l'heure où nous bouclons ce magazine le texte des élus d'opposition n'a pas été transmis.

Annie Mouthier, Jean-Yves Salvat, Sylvie Feuga

L'Etincelle, lieu de création

La première résidence d'artiste

Conçu comme un lieu de soutien à la création artistique, le pôle culturel l'Étincelle a accueilli le collectif Scratch en résidence en janvier dernier, le temps de travailler sur son nouveau spectacle.



Durant une semaine, Christian Serein-Grosjean et Marion Classe s'en sont donné à cœur joie sur la scène de l'Étincelle travaillant mise en scène, chorégraphie et gestes techniques pour "Jogalli", leur nouveau spectacle de jonglage.

Christian a rejoint la Cie Stratch en 2017. Son histoire dans la jonglerie débute en 2006 alors qu'il vient de quitter l'univers de la compétition du sport étude en escrime. Durant sa formation à l'école de cirque de

Bordeaux, puis au centre régional des arts du cirque de Lomme, ses rencontres l'amènent à marier jonglage et mouvements dansés.

Dans cette création immersive et interactive, Marion et Christian invitent le public à avancer avec eux pour devenir le prochain "Jogalli", maître des champions et championnes de jonglerie. Ainsi à l'Étincelle, une classe de CM2 a pu vivre cette expérience avant d'échanger avec ces artistes

protéiformes. Le 10 janvier, nouvelles séances de partage avec, cette fois, des salles combles : tous les élèves de CM2 venellois ont assisté à une représentation et, en soirée, le public nombreux a été conquis par l'expérience.

En plus de favoriser la création, l'accueil d'un artiste ou d'une compagnie représente une chance pour les spectateurs de découvrir les coulisses d'un spectacle. *« En mettant à leur disposition nos espaces, nous permettons aux*



*artistes de
travailler sur leur
création, tout en
se nourrissant
des échanges
avec les équipes
et les habitants »*

indique Françoise Weller, première Adjointe déléguée à la Culture.

La première représentation de "Jogalli" est programmée en mai 2025 au théâtre de Cusset dans l'Allier.

Médiathèque
Le nouveau
site est en
ligne !

Le nouveau portail Internet de la médiathèque de l'Étincelle est en ligne depuis début février. Il a été repensé pour offrir une interface plus ludique, plus accessible et détaillant la multiplicité des services qui y sont proposés y compris les initiatives axées développement durable. N'hésitez pas à créer votre compte pour suivre vos réservations, les actualités du lieu, les nouveautés !



Je recherche un titre, un auteur, un film, de la musique...

[Recherche détaillée](#)

[Contraste](#) |
 [Dyslexie](#) |
 [A+](#) |
 [A-](#)

[mon compte](#)

[Préinscription à la médiathèque](#)

[info pratiques](#) |
 [découvrir](#) |
 [agenda](#) |
 [bibliothèque verte](#) |
 [services](#)

HORAIRES

Jour	Horaires
Mardi	13h00 - 18h00
Mercredi	10h00 - 18h00
Vendredi	13h00 - 18h00
Samedi	10h00 - 18h00

EN UN CLIC

- besoin d'aide
- bibliothèque verte
- suggestion d'achat
- pour les pro
- médiathèque numérique

FOCUS

PETITE ENFANCE	JEUNESSE	ADDS	DOCUMENTAIRES	ROMANS	BD & MANGAS
DÉVELOPPEMENT DURABLE	LECTURE FACILITÉE	JEUX	MUSIQUE	FILMS	PRÊT D'OBJETS



Programmation pouvant être modifiée / complétée en fonction de l'actualité

Retrouvez l'agenda événementiel actualisé chaque jour sur venelles.fr



DE MI-MARS A FIN JUIN 2025

MARS

JUSQU'AU 29

#venellesculturelle

Exposition « Faites le mur »

Œuvres du concours de peinture amateur
Thème : « Upcycling : il était une seconde fois »
Remise des prix le 27 mars
À l'Étincelle - Entrée libre
+ Mairie : 04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr

SAMEDI 15

#venellesengagee

Concert solidaire pour Mayotte

Par la chorale des Cigales d'or et l'ensemble Voice Gang
18h à l'église St Hippolyte
À partir de 12€

MARDI 18

#venellesculturelle

Complet - Ciné-débat : "Anatomie d'une chute"

19h30 à l'Étincelle - 2 €

JEUDI 20

#venellesvigilante

Conférence-débat parentalité "Ecrans sans peur"

Combattre le cyberharcèlement chez les jeunes
19h30 à l'Étincelle
Entrée libre
+ Mairie : 04 42 54 09 09
service.education.jeunesse@venelles.fr

VENDREDI 21

#venellesculturelle

Lecture musicale "Nous traverserons des orages"

18h30 à l'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

SAMEDI 22

#venellesenttransition

Café jardin : parlons compost !

10h30 à L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

#venellessportive

Basket-ball Match NM3

20h dans la salle polyvalente
+ VBC : 04 42 54 05 47
venellesbasket@gmail.com

#venellesculturelle

Le Printemps des Musiciens

18h30 à L'Étincelle
+ MJC : 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

MERCREDI 26

#venellesculturelle

L'enquête de la librairie des chats noirs

18h à la médiathèque
Gratuit sur inscription
+ Mairie : 04 42 54 93 48
billetterie.venelles.fr

VENDREDI 28

#venellesculturelle

Magie / mentalisme "Confidences d'un illusionniste"

par Rémi Larrousse
20h30 à l'Étincelle
15 € / 12 € / 5 €
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

SAMEDI 29

#venellesanimee

Carnaval

14h place de la mairie
+ Mairie : 04 42 54 09 09
service.education.jeunesse@venelles.fr

#venellessportive

Basket-ball Match NM3

20h dans la salle polyvalente
+ VBC : 04 42 54 05 47
venellesbasket@gmail.com

SAMEDI 29

Rencontre avec l'autrice de polar Marion Brunet

17h à la médiathèque
Gratuit sur inscription
+ Mairie : 04 42 54 93 48
billetterie.venelles.fr

SAM. 29 > DIM. 30

#venellessportive

Contest glisse de l'USV Roller et trottinette free style

Au skate park-parc des sports
+ USV : 04 42 53 55 74
skatepark@usvenelles.com

DIMANCHE 30

#venellesanimee

Loto du Ping-Pong Venelles

15h30 dans la halle N.
Mandela au parc des sports
+ PPV : 06 60 64 43 63
contact@venelles-ping.com

AVRIL

MARDI 1^{ER}

#venellesanimee

Mardi ciné-enfant : "Kung Fu Panda 3"

17h30 à l'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 09 09
service.education.jeunesse@venelles.fr

JEUDI 3

#venellesculturelle

Complet - Conférence patrimoine : La route Cézanne et ses secrets

avec Mylène Margail
19h à l'Étincelle - 5 €

#venellesenttransition

Ateliers de

l'environnement

Fresque de la Biodiversité, fresque des Nouveaux Récits et fresque du Climat
18h30 à l'Étincelle
Sur inscription
+ Mairie : 04 42 54 95 81
venellesenttransition@venelles.fr

VENDREDI 4

#venellesengagee

Moment Entr'aïdants

10h à la Campanella
Gratuit sur inscription
+ CCAS : 04 42 54 98 00
ccas@venelles.fr

#venellesculturelle

Musique classique :

"La guitare qui chante" avec Emmanuel Rossfelder
20h30 à l'Étincelle
Tarifs : 15 € / 12 € / 5 €
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

SAMEDI 5

#venellessportive

Tennis de table Championnat national et départemental

13h30 > 18h dans la Halle N. Mandela au parc des sports
+ PPV : 06 60 64 43 63
contact@venelles-ping.com

DIMANCHE 6

#venellessportive

Tennis de table Championnat régional

8h > 14h dans la Halle N. Mandela au parc des sports
+ PPV : 06 60 64 43 63
contact@venelles-ping.com

JEUDI 10

#venellesengagee

Permanence de France Alzheimer

Malades et aidants, venez échanger au CCAS avec

des représentants de
France Alzheimer
+ Gratuit sur rdv au
04 42 23 42 49

SAMEDI 12

#venellesentransition
Café jardin Grainothèque
bouturothèque
10h30 à L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

#venellesportive
Basket-ball Match NM3
20h dans la salle polyvalente
au parc des sports
+ VBC : 04 42 54 05 47
venellesbasket@gmail.com

SAMEDI 19

#venellesanimee
Chasse aux œufs
10h > 12h à l'ALSH
L'Oustau
Gratuit sur inscription
+ Mairie : 04 42 54 09 09
service.education.
jeunesse@venelles.fr

#venellesentransition
Repair Café
14h à L'Étincelle
Entrée libre
+ Repair café Venelles :
06 29 86 05 04
repaircafevenelles@gmail.com

MARDI 22

#venellesvigilante
**Conférence-débat
parentalité :
"Enfants sous tension"**
Comment les aider à gérer
leur stress ?
19h30 à L'Étincelle -
Entrée libre
+ Mairie : 04 42 54 09 09

JEUDI 24

#venellesvigilante
**Conférence sur la
sécurité au travail**
Avec le collectif Carrefour
Citoyen, dans le cadre de
la Journée mondiale de la
sécurité au travail
Horaires à venir - à
L'Étincelle - Gratuit

VENDREDI 25

#venellesculturelle
**Danse / cirque
"Je suis tigre"**
par le groupe Noces
19h30 à L'Étincelle
15 € / 12 € / 5 €
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

SAMEDI 26

#venellesculturelle
**Concert chanson
française : "Danser
sous les bombes"**
avec Gyslain.N
20h30 à L'Étincelle - 17 € / 13 €
+ MJC Allain Leprest :
04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

#venellesentransition
Nettoyons le Sud
Rdv 9h30 au parc des sports
Mairie : 04 42 54 95 81
venellesentransition@
venelles.fr

#venellesportive
**Football
Challenge national
Claude Chaparteguy U8**
Au parc des sports
+ USV : 04 42 53 55 74

MARDI 29

#venellesculturelle
**Théâtre revisité :
"Hamlet"**
par la Cie Vol Plané
20h30 à L'Étincelle
15 € / 12 € / 5 €
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

MERCREDI 30

**Conférence astronomie
"Dernières vues sur les
exoplanètes"** avec le
téléscope spatial James
Webb (dans le cadre du
Festival d'astronomie de
Provence)
Horaires à venir -
À L'Étincelle
+ infos sur venelles.fr

MAI

JEUDI 1^{ER}

#venellesportive
**Football
Challenge national
Claude Chaparteguy U9**
Au parc des sports
+ USV : 04 42 53 55 74

SAMEDI 3

#venellesportive
Basket-ball Match NM3
20h dans la salle polyvalente
au parc des sports
+ VBC : 04 42 54 05 47
venellesbasket@gmail.com

DIMANCHE 4

#venellesanimee
Vide ta chambre
Au parc des sports
+ APEV : ape.venelles@
gmail.com

MARDI 6

#venellesengagée
Collecte de sang
14h30 > 19h30 parc des sports
+ EFS : 04 91 18 87 90

#venellesculturelle
**Finale régionale des
Petits champions de la
lecture**
14h à L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr

#venellesanimee
**Mardi Ciné-enfant
"Krypto et les supers
animaux"**
17h30 à L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 09 09

JEUDI 8

#venellesengagee
**80^e anniversaire de
l'armistice de 1945**
+ Mairie : 04 42 54 16 16

DU 8 AU 11

#venellesportive
Les 4 jours boulistes
Au boulo-drome du parc
des sports

+ La Boule venelloise : 06
64 79 31 32
laboulevenelloise@orange.fr

VENDREDI 9

#venellesengagee
Moment Entr'aïdants
10h à la Campanella
Gratuit sur inscription
+ CCAS : 04 42 54 98 00
ccas@venelles.fr

DIMANCHE 11

#venellesportive
**Tennis de table
Championnat régional**
8h > 14h dans la halle N.
Mandela au parc des sports
+ PPV : 06 60 64 43 63
contact@venelles-ping.com

#venellesculturelle
**Complet - Conférence
criminologie "Le profilage"**
par Sandrine Skiller
19h à L'Étincelle - 5 €

VENDREDI 16

#venellesculturelle
**Théâtre
"Adieu Monsieur
Haffmann"**
20h30 à L'Étincelle
15 € / 12 € / 5 €
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

SAMEDI 17

**Lecture à haute voix
"Le bruit des mots"**
16h à L'Étincelle
Gratuit sur inscription
+ Mairie : 04 42 54 93 48
billetterie.venelles.fr

#venellesculturelle
**Plateau des
Minipousses : théâtre
musical**
"Chaque jour, une petite
vie" par la Cie Méli Mélodie
10h à L'Étincelle Tarif : 5 €
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

#venellesentransition
Café jardin
10h30 à L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

#venellesportive

Tennis de table
Championnat national et départemental
13h30 > 18h Halle Mandela
+ PPV : 06 60 64 43 63
contact@venelles-ping.com

#venellesenttransition

Repair Café
14h à L'Étincelle
+ Repair café Venelles :
06 29 86 05 04
repaircafevenelles@gmail.com

#venellesportive

Basket-ball Match NM3
20h dans la salle polyvalente au parc des sports
+ VBC : 04 42 54 05 47
venellesbasket@gmail.com

SAM. 17 > DIM. 18 _____

#venellesanimée

2^e Salon des commerçants
Au parc des sports
+ Les Vitrines de Venelles :
06 07 07 68 22

MARDI 20 _____

#venellesparticipative
Soirée Questions - réponses avec le maire #3
Temps d'échange ouvert à tous
18h30 à L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr

MERCREDI 21 _____

#venellesenttransition
Inventaire participatif des oiseaux
avec la LPO - ouvert à tous L'après-midi
+ Mairie : 04 42 54 95 81
venellesenttransition@venelles.fr

JEUDI 22 _____

#venellesenttransition
Atelier de l'environnement spécial biodiversité
Mini fresque de la biodiversité, jeux...
18h au pixel Café à L'Étincelle- Sur inscription
+ Mairie : 04 42 54 95 81
venellesenttransition@venelles.fr



VENDREDI 23 _____

#venellesculturelle
19^e Salon du Livre Jeunesse
16h30 à L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr

SAMEDI 24 _____

#venellesculturelle
Concert de chanson française "Persona"
avec Lise Martin
20h30 à L'Étincelle
17 € / 13 €
+ MJC Allain Leprest :
04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

DIMANCHE 25

#venellesportive
#venellesengagée
28^e Foulée venelloise
9h au parc des sports
+ Speedy club de Provence : 06 63 27 28 89

MARDI 27 _____

#venellesparticipative
Les Rencontres éco 2025
À L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 35
c.guasch@venelles.fr

27 MAI > 7 JUIN _____

#venellesculturelle
Exposition Mosaïstik
À L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr

JUIN

MARDI 3 _____

#venellesanimée
Mardi Ciné-enfant "Le royaume de Naya"
17h30 à L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 09 09

#venellesenttransition
Conférence sur le vivant
par Astrid Dupetitthouars et Jean Sébastien Fanget avec visite de la Réserve de biodiversité
18h30 au théâtre de verdure P. Morbelli

Sur inscription
+ Mairie : 04 42 54 95 81
venellesenttransition@venelles.fr

JEUDI 5 _____

#venellesenttransition
Les Ateliers de l'environnement
18h30 à L'Étincelle
Sur inscription
+ Mairie : 04 42 54 95 81
venellesenttransition@venelles.fr

SAMEDI 7 _____

#venellesenttransition
Café jardin :
Fabrication de traitements naturels pour le jardin
10h30 à L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

#venellesculturelle
Concert "Petit duo... pour grand écran"
par S.Simonet et V.Trouble
20h30 à L'Étincelle-
+ MJC Allain Leprest :
04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

DU 7 AU 9

#venellesportive
Tournoi international de basket
Dans la salle polyvalente au parc des sports
+ VBC : 04 42 54 05 47
venellesbasket.tournoi@gmail.com

SAMEDI 14 _____

#venellesculturelle
9^e Street Nécessaire
À partir de 18h30 à Venelles-le-Haut
Gratuit sans réservation
+ Mairie : 04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr

DIMANCHE 15 _____

#venellesculturelle
MJ Son
+ mjc-venelles.org

#venellesculturelle
Théâtre
avec Des Corps en scène À l'Étincelle
+ Des Corps en scène :
06 62 47 14 04

MERCREDI 18 _____

#venellesengagée
Cérémonie commémorative Appel du 18 juin 1940
À 10h30 Pl. Marius Trucy

VENDREDI 20 _____

#venellesenttransition
Soirée d'observation des papillons de nuit
avec la LPO - ouvert à tous
+ Mairie : 04 42 54 95 81
venellesenttransition@venelles.fr

SAMEDI 21 _____

#venellesenttransition
Repair Café
14h à L'Étincelle
+ Repair café Venelles :
06 29 86 05 04
repaircafevenelles@gmail.com

DIMANCHE 22 _____

#venellesanimée
Vide-greniers
Association Venelles chats
Au boulodrome du parc des sports

MARDI 24 _____

#venellesanimée
Fête de la St Jean
À 17h place des Logis

SAMEDI 28 _____

#venellesanimée
Ven'Ailes du sport
Événement grand public
18h30 au parc des sports
Entrée libre
+ Mairie : 04 42 54 93 32

LUNDI 30 _____

#venellesculturelle
Concert lyrique Festival d'Aix-en-Pce
20h à L'Étincelle
+ Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

Numéros utiles

- **Pompiers : 18 - Police : 17- SAMU : 15**
- **Urgences sourds et malentendants : 114**
- **Police municipale :** 04 42 54 93 40
- **Gendarmerie :** 04 42 54 25 70
- **SOS Médecin :** 3624
- **Médecin de garde :** 04 42 26 24 00
- **Centre antipoison :** 04 91 75 25 25
- **Urgences Hôpital d'Aix :** 04 42 33 90 28
- **SOS Main de la clinique AXIUM :** 04 42 23 10 10
- **Hôpital privé de Provence :** 04 42 33 88 00
- **SOS vétérinaire :** 0899 700 680
- **Urgence dentaire :** 08 92 56 67 66
- **Écoles :**
 - Maternelle du Mail : 04 42 54 93 30
 - Maternelle du Centre : 04 42 54 93 29
 - Primaire des Cabassols : 04 42 54 10 00
 - Primaire Maurice Plantier : 04 42 20 06 02
 - Primaire Marcel Pagnol : 04 42 54 66 49
- **Périscolaire :**
 - École des Cabassols : 06 68 67 65 40
 - École Maurice Plantier : 07 63 51 64 56
 - École Marcel Pagnol : 06 75 21 34 92
 - École du Mail : 06 21 44 25 80
 - École du centre : 07 62 11 97 26
- **Mairie de Venelles :** 04 42 54 16 16
 - Horaires d'ouverture :*
 - lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h / 12h et 13h / 17h
 - jeudi : 8h / 12h et 14h / 17h
 - samedi : fermeture de l'accueil. Service État civil ouvert de 9h à 12h
 - Services techniques : 04 42 54 93 24
 - Centre communal d'action sociale : 04 42 54 98 00
 - Service culture et animation du territoire : 04 42 54 93 10
 - Service scolaire : 04 42 54 52 52
 - Service jeunesse : 04 42 54 09 09
 - Service sports et vie associative : 04 42 54 44 80
 - ALSH l'Oustau (Centre de loisirs) : 04 42 27 13 30
 - Relais petite enfance Maison Pitchouns : 06.22.00.87.18
- **La Poste de Venelles :** 3631
- **Centre aquatique Sainte Victoire :** 04 88 72 93 10
- **Déchetterie :** 0800 94 94 08
- **Aix en bus :** 09 70 80 90 13
- **Régie des eaux du Pays d'Aix :** 04 42 54 33 82
- **ENEDIS :** 09 72 67 50 13
- **GRDF :** 09 69 36 35 34
- **Sous-préfecture :** 04 42 17 56 00

Nouveaux professionnels

Votre contact: Claire Guasch – 04 42 54 93 35 – c.guasch@venelles.fr.

Sophrologue

Elodie Formica
5 av des Ribas
Tél. : 06 62 56 77 20
info@elodieformica-sophrologue.fr
www.elodieformica-sophrologue.fr

Naturopathe

Solenne Petit
16 impasse des lavandières
Tél. : 06 35 41 66 52
solenne.petit22@gmail.com
solennepetit-naturopathe.com

Graphiste

Une histoire, un design
Tél. : 06 08 36 89 34
unehistoireundesign@outlook.com
instagram.com/unehistoire_undesign

Coiffeur Barbier

Hairdavidson
49 ter av. Maurice Plantier
Tél. : 07 87 64 69 25
hairdavidson@live.fr - https://hairdavidson.mytreatwell.fr
facebook et Instagram : @ hairdavidson

Espace de co-working et Centre d'affaires

Morphoburo
302 rue de la Gare
Tél. : 06 20 74 92 00
venelles@morphoburo.com
www.morphoburo.com/venelles

Traiteur / Restauration à emporter

Juniz BBQ - Barbecue asiatique // Dark Kitchen // Labo
19 impasse des lavandières
Tél. : 07 81 56 70 10
juniz.bbq@gmail.com
www.junizbbq.fr

Permanences

En Mairie

- **Arnaud Mercier**, Maire. Le samedi matin sur rdv : 04 42 54 95 82 ou 04 42 54 93 05
- **Marie Sedano**, 3^{ème} adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace. Sur rdv : 04 42 54 93 16
- **Philippe Dorey**, 4^{ème} adjoint, délégué à la sécurité publique et routière, à la police municipale, à la vidéoprotection et aux anciens combattants. Sur rdv : 04 42 54 93 40
- **Lionel Tchareklian**, délégué au développement économique et commercial, à l'emploi, à l'agriculture et

à l'espace public. Sur rdv : 04 42 54 93 37

- **Notaire :** le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 11h30 sauf en juillet et août. Sans rdv. Se présenter à l'accueil de la mairie.

Au CCAS

- **Valérie Busso**, déléguée à l'action sociale - sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Assistants sociales du Conseil départemental 13** - Sur rdv : 04 13 31 84 10
- **Conseiller en succession épargne et fiscalité et conciliateur de justice** Sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Mission locale** - Sur rdv : 04 42 61 72 99
- **Parcours handicap** - Sur rdv : 0800400413

- **Plan Local Insertion et Emploi** Sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Psychologue, école des parents et des éducateurs** - Sur rdv : 04 42 59 64 53
- **UFC Que Choisir** - le 1^{er} vendredi de chaque mois sur rdv : 04 42 93 74 57

Autres permanences

- **Voisins vigilants :** 04 42 54 93 18
- **Opération tranquillité vacances :** 04 42 54 93 40
- **Huissier de justice :** 04 42 67 11 51
- **Architecte Conseil du CAUE 13 :** Les 1^{er} (matin) et 3^e (après-midi) mardis du mois, en mairie sur rendez-vous préalable au 0442549316.



Pharmacies de garde

Calendrier

MARS ■ DIMANCHE 2 Pharmacie Trocello - Le Puy-Sainte-Réparate ■ DIMANCHE 9 Pharmacie des Logissons - Venelles ■ DIMANCHE 16 Pharmacie de Puyricard ■ DIMANCHE 23 Pharmacie du Soleil - Venelles ■ DIMANCHE 30 Pharmacie de Peyrolles	■ LUNDI 21 Pharmacie de la Touloubre - Puyricard ■ DIMANCHE 27 Pharmacie du Cours – Le Puy-Sainte-Réparate	■ JEUDI 29 Pharmacie du Village du Soleil - Puyricard
AVRIL ■ DIMANCHE 6 Pharmacie du Village du Soleil - Puyricard ■ DIMANCHE 13 Pharmacie Poussardin - Meyrargues ■ DIMANCHE 20 Pharmacie de Jouques	MAI ■ JEUDI 1ER Pharmacie du Soleil - Venelles ■ DIMANCHE 4 Pharmacie Trocello - Le Puy-Sainte-Réparate ■ JEUDI 8 Pharmacie des Logissons - Venelles ■ DIMANCHE 11 Pharmacie de Puyricard ■ DIMANCHE 18 Pharmacie Naturessence - Puyricard ■ DIMANCHE 25 Pharmacie de Peyrolles	JUIN ■ DIMANCHE 1 ^{ER} Pharmacie Poussardin - Meyrargues ■ DIMANCHE 8 Pharmacie de Jouques ■ LUNDI 9 Pharmacie de la Touloubre – Puyricard ■ DIMANCHE 15 Pharmacie du Cours – Le Puy-Sainte-Réparate ■ DIMANCHE 22 Pharmacie du Soleil - Venelles ■ DIMANCHE 29 Pharmacie Trocello - Le Puy-Sainte-Réparate

Coordonnées

- Pharmacie DU SOLEIL**
56, rue Maurice Plantier
13770 Venelles - 04 42 54 70 34
- Pharmacie DES LOGISSONS**
100, av. des Logissons
13770 Venelles - 04 42 54 27 42
- Pharmacie DU VILLAGE DU SOLEIL**
Résidence Village Soleil
3500, route du Puy-Sainte-Réparate
13540 Puyricard- 04 42 92 04 10

- Pharmacie LA TOULOUBRE**
Parc de la Rostolane
50, place Waldeck Rousseau
13540 Puyricard- - 04 42 92 18 19
- Pharmacie de PUYRICARD**
2, chemin des écoles
13540 Puyricard- - 04 42 92 10 45
- Pharmacie DU COURS**
4, avenue du Cours
13610 Le Puy-Sainte-Réparate-
04 42 61 95 43
- Pharmacie NATURESSENCE**
563, route du Puy-Ste-Réparate
Aix-en-Provence
04 42 21 76 50

- Pharmacie TROCELLO**
9, avenue de la Bourgade
13610 Le Puy-Sainte-Réparate
04 42 61 96 69
- Pharmacie POUSSARDIN**
1, av. de la Pourane
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 16
- Pharmacie de PEYROLLES**
8, route du Plan Centre Commercial
Les Rivaux
13860 Peyrolles-en-Provence
04 42 57 80 39
- Pharmacie DE JOUQUES**
1, bd. du Réal
13490 Jouques- 04 42 67 62 40

Collecte et recyclage des déchets



0 800 94 94 08

Collecte en porte à porte :
pensez à sortir votre
bac la veille au soir !

- Secteur 1**
Le Claou, Les Cabassols, Fontcuberte,
Centre-Ville, Hauts-le-Venelles,
Gendarmerie, Grande terre.
- Bac noir : ordures ménagères
> Lundi et vendredi
 - Bac jaune : déchets recyclables
> tous les mercredis

- Secteur 2**
Les Logissons, Campagne, Violaine,
Les Faurys, route de Couteron
- Bac vert : ordures ménagères
> Mardi et samedi
 - Bac jaune : déchets recyclables
> tous les jeudis

⊕ Il n'y aura plus de calendrier édité
par la Métropole. Les informations de
collecte sont à retrouver sur : <https://dechets.ampmetropole.fr/je-consulter-mes-jours-de-collecte>

**LE RÉFLEXE "RECYCLETES" ! Aux abords des écoles Marcel Pagnol
et des Cabassols et allée du vieux Canal près du pôle culturel l'Étincelle.
Venez recycler vos petits objets tels que : stylos, capsules de café,
lunettes, piles, cartouches d'encre, petits appareils électroniques,
bouchons.**

Collecte en points d'apports volontaires



- Rue Eugène Bertrand Bas
- Couteron – Mollet
- Rue de la Reille
- Chemin du Cimetière
- Place de la Grande Terre
- Chemin Du Stade – Passerelle
- Allée du Parc
- Rue de l' Agnel – La Roberte
- Rue des Isnards – Les Tilleuls
- Avenue Maurice Plantier – Ventoux
- 11 Chemin Du Collet Redon –
- Complexe sportif
- Rue du Claou – Les Bosquets
- Rue des Piboules
- Chemin de la Bosque
- Avenue des Faurys
- Avenue de la Grande Bégude
- Route des Logissons – Rond Point
- Metro Venelles
- Route de la Touloubre – Les Sycomores
- Avenue des Logissons – Hameau des logissons
- Rue de la Carraire
- Les Logissons – Pruneliers
- Rue Des Michelons – La Croix

Ramassage des encombrants
Géré par la métropole Aix-Marseille-
Provence. Sur RDV au **0 800 94 94 08.**

Adoptez le R3FLEXE
Signalez, agissez, contribuez
à un territoire plus propre !



Carnet

Du 1^{er} novembre 2024 au 15 février 2025

Naissances

Luciana DE LUCA née le 14 novembre 2024
Shanna BUGER née le 18 novembre 2024
Ninon MANSANTI née le 1 décembre 2024
Tomas JACQUOT LAGEDER né le 2 décembre 2024
Gianni SCANNA né le 11 décembre 2024
Lenny BOSCHET né le 12 décembre 2024
Louise DULEBA née le 16 décembre 2024

Manon BAZIN née le 17 décembre 2024
Liam MOUSSI né le 19 décembre 2024
Laïa LUCAS NOVELLA née le 4 janvier 2025
Eva MARTIN née le 10 janvier 2025
Alessio MÉRIAUX né le 14 janvier 2025
Oscar LEBOURGEOIS né le 17 janvier 2025
Léandre DESDOUITS né le 26 janvier 2025
Mendy MELLAL née le 29 janvier 2025



Liam MOUSSI

Décès



Henri MEILLAT décédé le 11 nov. 2024
Jacqueline ROBIN veuve VASSEROT décédée le 11 nov. 2024
Gerda HARZ épouse BECHERER décédée le 11 nov. 2024
Marcelle BASSO veuve GOMEZ décédée le 15 nov. 2024

Francis MICHELUCCI décédé le 21 nov. 2024
Jean-Paul FENAYON décédé le 28 nov. 2024
Cédric ROBET décédé le 29 nov. 2024
Georges PELISSIER décédé le 3 déc. 2024
Jacqueline ANTOINE veuve SELOSSE décédée le 3 déc. 2024
Jean-Marc DI LUCA décédé le 5 déc. 2024
François GIRAUD décédé le 6 déc. 2024
Jeanne JOUANNEAU veuve TRÉMOLLIÈRE décédée le 8 déc. 2024
Guy BENOIT de COGNAC décédé le 12 déc. 2024

Marcel TAGGIASCO décédé le 13 déc. 2024
Mireille BRÉMOND veuve LAGIER décédée le 16 déc. 2024
Germaine PENARROCHA veuve ORTH décédée le 18 déc. 2024
Agnès VALSARDIEU épouse PLISSON décédée le 19 déc. 2024
Henri ROBINSON décédé le 22 déc. 2024
Valentine PACINI veuve OLLIVIER décédée le 26 déc. 2024
Marie GORY veuve BASSO décédée le 27 déc. 2024
Aimée SARRAUTE veuve COUTHON décédée le 29 déc. 2024
Laetitia SAURIN décédée le 30 déc. 2024
Jeannine MICHON épouse FERMIGIER décédée le 1 janv. 2025
Jacques LEGALLAND décédé le 9 janvier 2025
Jacqueline LENOBLE veuve RAYNAUD décédée le 10 janv. 2025
Jean-Pierre GERVAIS décédé le 16 janv. 2025
Lucette ASSOUX épouse SEVERY décédée le 16 janv. 2025
Suzanne VOLPE épouse FERRALI décédée le 30 janv. 2025
Jean-Claude RIOS décédé le 18 janv. 2025
Francine WARIN veuve GOSGNACK décédée le 28 janv. 2025
Françoise COUTON veuve RIVIERE décédée le 1er fév. 2025
Albert CLANCHIN décédé le 4 fév. 2025
Janine PERELLO veuve GÉRONDE décédée le 7 fév. 2025
Solange CARLUÉ veuve BRAUD décédée le 14 fév. 2025

Mariage

Anthony GIROUD et Véronique POTIRON le 28 septembre 2024



**VENELLES**



#Venellesvigilante

mar. 22 avril | 19h30

**ENFANTS SOUS TENSION :
COMMENT LES AIDER À GÉRER
LEUR STRESS ?**

 **Conférence débat**
Ouverte à tous

 **L'Étincelle**
Entrée gratuite

Avec le soutien des collèges de la Chesnaie et Nina Simone





venelles.fr

+ Infos : service.education.jeunesse@venelles.fr

2025

**VENELLES**



#Venellesparticipative

3^e soirée
Questions Réponses



mar. 20 mai | 18h30

**VENEZ ÉCHANGER AVEC
LE MAIRE ET VOS ÉLUS**

 **L'Étincelle**

Entrée libre



venelles.fr

+ Infos : venelles.fr

2025

salon DU LIVRE
jeunesse



L'ÉTINCELLE
POLE CULTUREL

**ATELIERS CRÉATIFS
ANIMATIONS
DÉDICACES**

VENREDI
23 Mai
2025
16H30

**VENELLES**



+ d'infos : 04 42 54 93 10 • venelles.fr

**VENELLES**







dim. 25 mai | matin

28^e FOULÉE VENELLOISE

 **Course 6-10-15 km**
Marche rando et nordique

 **Parc des sports**
Maurice Daugé



1€ par inscription reversé à l'association



L'association qui réalise les rêves des enfants tous genres malades.



venelles.fr

+ Inscriptions : kms.fr | Infos : speedyclubprovence.com

2025